



Compte-rendu/résumé de l'assemblée générale des parents le 15 septembre, à 18h, dans le gymnase de l'école NDSC.

1. 22-09-15 #01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - heure: 18 :09

- Madame Melisa Langlois ouvre l'assemblée et procède avec son mot de bienvenue.

2. 22-09-15 #02 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Il est proposé par Viviane Charbonneau que Sophie Brault soit nommée à titre de présidente d'assemblée.

3. 22-09-15 #03 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE :

Il est proposé par Sarah Ducas que Viviane Charbonneau soit nommée à titre de secrétaire d'assemblée.

4. 22-09-15 #04 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par Isabelle Quessy que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

5. 22-09-15 #05 ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 septembre 2021

Il est proposé par Stéphanie Pinard que le compte-rendu de l'assemblée générale soit adopté tel que déposé.

5. 22-09-15 #06 RÔLE , FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS :

- Madame Sophie Breault explique le rôle, les fonctions et responsabilité du conseil d'établissement et explique également le fonctionnement de l'OPP et du comité de parents.
- Madame Sophie Breault explique le rôle du substitut. Le rôle du substitut est de remplacer un membre de même catégorie, en cas d'absence. Il participe alors à la rencontre du conseil d'établissement avec les mêmes droits, incluant le droit de parole et le droit de vote, que le membre qu'il remplace. Sa présence est comptabilisée aux fins d'établir le quorum.

6. 22-09-15 #07 REMISE DU RAPPORT ANNUEL À LA POPULATION

- Explications données par Madame Sophie Breault concernant le conseil d'établissement, ainsi que les activités auxquelles le CÉ a participé.

7. 22-09-15 #08 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION:

- Madame Sophie Breault est nommée à titre de président d'élections.

7. 22-09-15 #09 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION :

- Madame Viviane Charbonneau-Campeau est nommée à titre de secrétaire d'élections.

8. 22-09-15 #10.1 ADOPTION D'UNE PROCÉDURE D'ÉLECTION :

- Madame Sophie Breault remercie les parents qui terminent leur mandat : Mme Sophie Breault et madame Sonia Fontaine. Démission de Monsieur François Couture.
- Mme Breault propose la procédure d'élection suivante :
DANS L'ORDRE :
 1. Par volontariat (3 volontaires)
 2. Par proposition

S'IL Y A BESOIN DE DÉCRÉTER DES ÉLECTIONS :

- 1. Les parents se présentent brièvement.*
- 2. Choix du vote : élections à mains levées ou le vote avec papier.
Le vote __électronique/papier__ est retenu.*

Membre en poste pour encore un an : Stéphanie Pinard, Viviane Charbonneau-Campeau.

- Considérant la structure du conseil d'établissement, il est recommandé que les deux postes disponibles soient répartis selon les mandats suivants de 2 ans. Ainsi, permettre une stabilité et un renouvellement partiel annuellement des membres du conseil d'établissement.
- Rappeler que les beaux-parents ne peuvent se présenter ni sur le conseil d'établissement ni comme membres substitués.

8.2 22-09-15 #10.2

OUVERTURE DES MISES EN CANDIDATURES :

- Mme Sophie Brault présidente d'élection procède à l'ouverture des mises en candidatures.
- Candidats :
 - *Katherine Palmer*
 - *Isabelle Quessy*
 - *Danny Fournel Vezina*
 - *Sarah Ducas*
 - *Mélina Demers*
- Permettre aux candidats de se présenter (1 min ou quelques mots) avant l'élection pour démontrer leur intérêt.
- Mme Breault procède à l'élection avec les personnes présentes.

8.3 22-09-15 #10.3

ÉLECTIONS

- Mme Breault confirme que les personnes élues sont les suivantes :

Prénom, nom	Durée du mandat
1. Katherine Palmer	2 ans
2. Isabelle Quessy	
3. Sarah Ducas	2 ans

- Mme Breault confirme que les personnes substitués seront les suivantes :

Prénom, nom	Durée du mandat
1. Louise Boileau	1 an
2. Isabelle Houle	1 an

10. 22-09-15 #12

COMITÉ DE PARENTS

Parmi les membres élus, _____ est élue à titre de représentante au comité de parents et son substitut sera _____.

***** Année scolaire 2022-2023**

Les assemblées du comité de parents se tiendront les premiers mercredis de chaque mois à l'exception des mois de janvier et mars qui se dérouleront les deuxièmes mercredis.

Les réunions se déroulent à la bibliothèque de la Polyvalente Marcel-Landry à 19 h 15. Il est aussi possible que les réunions soient tenues de façon virtuelle à l'aide de la plateforme Microsoft Teams tant que les mesures sanitaires en place le nécessiteront.

- 5 octobre 2022 (assemblée générale)
- 2 novembre 2022
- 7 décembre 2022
- 11 janvier 2023
- 1er février 2023
- 8 mars 2023
- 5 avril 2023
- 3 mai 2023

9. 22-09-15 #11 ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

Un organisme de participation des parents est formé.

La ou le président (e) sera _____ à déterminer _____

La levée de l'assemblée est proposée par *__Sophie Brault* _____ à *__18h47* _____

Note : __70__ personnes ont signé le registre des présences (en ligne et en présence)

Vivianne Charbonneau-Campeau, secrétaire de réunion.